

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SELARL CAPSTAN OUEST (SIRET : 495 124 737 00034 – N° de déclaration d'existence : 52440543744) délivre au client, qui l'accepte, une action de formation. Toute inscription à une formation implique l'acceptation, sans réserve par le client, des conditions générales de vente. Sauf dérogation formelle et expresse de la SELARL CAPSTAN OUEST, ces conditions prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

1. Inscription aux formations programmées

Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription dûment complété, tamponné et signé adressé par mail à nantes@capstan.fr. En cas de financement par un organisme collecteur ou de facturation à un organisme payeur extérieur, le bulletin d'inscription doit préciser le nom et l'adresse de l'organisme.

2. Formations sur mesure

Les demandes de formation sur mesure donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation (devis), qu'il conviendra de retourner – tamponnée et signée – par mail à nantes@capstan.fr

3. Convention de formation

Une convention de formation est adressée par mail au participant ou au correspondant formation désigné lors de l'inscription. Le bulletin d'inscription doit préciser, le cas échéant, le nom et l'adresse de l'organisme collecteur ou de l'organisme payeur extérieurs auxquels doit être envoyée la convention de formation. En l'absence d'indication lors de l'inscription, la convention de formation est établie au nom de l'entreprise responsable de l'inscription. Un exemplaire de la convention de formation doit être retourné, dûment signé par l'entreprise, par mail à nantes@capstan.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : CAPSTAN OUEST – 2 rue Michaël Faraday – Immeuble Ampère – Entrée A – 44822 SAINT HERBLAIN CEDEX.

4. Convocation

Au plus tard une semaine avant le démarrage de la formation, une convocation précisant les modalités pratiques de déroulement de la formation est adressée par mail au participant. Pour les formations en distanciel, un lien d'invitation est envoyé au plus tard 2 heures avant le démarrage de la session.

5. Annulation ou report du fait de l'organisme de formation

La SELARL CAPSTAN OUEST se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, lorsque les conditions de réalisation ne sont pas réunies. Le participant inscrit, ainsi que le correspondant formation désigné lors de l'inscription, sont informés par mail de l'annulation ou du report de la formation, au plus tard 10 jours (sauf circonstances exceptionnelles) avant la date initialement fixée. Aucune indemnité n'est due du fait de l'annulation ou du report de la formation.

6. Annulation du fait du participant ou du responsable de l'inscription

L'annulation d'une inscription à l'initiative du participant ou du responsable de l'inscription doit être effectuée par mail sur nantes@capstan.fr au moins 10 jours avant le début de la formation, ou par voie postale à l'adresse suivante : CAPSTAN OUEST – 2 rue Michaël Faraday – Immeuble Ampère – Entrée A – 44822 SAINT HERBLAIN CEDEX. Toute annulation d'inscription effectuée moins de 10 jours avant le début de la formation ou en cas d'absence du participant inscrit, la SELARL CAPSTAN OUEST facturera à l'entreprise inscrite un dédit de 100% du prix de la formation, montant non imputable sur le budget formation de l'entreprise inscrite. Le participant inscrit se verra toutefois adressé par mail le support pédagogique. Lorsqu'un participant est dans l'impossibilité d'assister à une formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un participant de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par mail sur nantes@capstan.fr. Toute formation suivie partiellement est due en totalité.

7. Facturation – Règlement

Le coût des formations, exprimé en EUROS hors taxes, est indiqué sur chaque programme et devis de formation. Les factures émises par la SELARL CAPSTAN OUEST sont payables comptant et sans escompte, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celles-ci, par virement bancaire ou chèque. En cas de financement par un organisme collecteur, il appartient au participant inscrit ou au responsable de l'inscription, de communiquer par mail à la SELARL CAPSTAN OUEST l'acceptation de prise en charge. En cas de facturation à un organisme payeur extérieur, il appartient au participant inscrit ou au responsable de l'inscription, de communiquer à cet organisme tous les éléments nécessaires à la facturation. En l'absence d'indication spécifique lors de l'inscription concernant le financement et/ou la facturation de la formation, la SELARL CAPSTAN OUEST procédera à la facturation de l'entreprise responsable de l'inscription.

8. Certificat de réalisation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation de formation ou un état de présence est édité ou remis au participant.

9. Propriété intellectuelle

Les dossiers et supports pédagogiques, en version papier et/ou numérique, sont protégés en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle. Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation disposent d'un droit d'utilisation personnel et incessible des dossiers et supports pédagogiques distribués lors de la formation, limité à la consultation et à l'impression pour son usage exclusif. Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation s'engagent à ne pas reproduire totalement ou partiellement, modifier, altérer ou rediffuser ces dossiers et supports pédagogiques distribués, ainsi que leur contenu, sans l'autorisation préalable de la SELARL CAPSTAN OUEST. Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation s'engagent à ne pas transférer, revendre, échanger ou mettre à disposition de tiers les dossiers et supports pédagogiques distribués, ainsi que leur contenu, sans l'autorisation préalable de la SELARL CAPSTAN OUEST.

10. Droit à l'image

S'agissant des formations en distanciel, le participant peut, s'il le souhaite, se connecter sans activer le mode « visio ».

11. Protection des données à caractère personnel

La SELARL CAPSTAN OUEST traite les données personnelles recueillies pour la mise en œuvre de ses services de formation. Les données personnelles recueillies permettent notamment l'envoi par voie électronique du programme de formation, des convocations aux formations, l'établissement des devis, conventions de formation, feuilles d'émargement, attestations de fin de formation / certificat de réalisation, la facturation et les relations avec les OPCO et organismes payeurs des formations. Les types de données concernées sont notamment les noms, prénoms, coordonnées professionnelles, fonction ou niveau des participants. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités énumérées ci-dessus. Les destinataires de ces données sont le formateur, la responsable administrative et comptable de la SELARL CAPSTAN OUEST ayant les droits d'accès nécessaires, ainsi que l'OPCO ou organisme payeur désigné lors de l'inscription à la formation. Les personnes concernées peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données. Ces droits peuvent être exercés par mail à l'adresse nantes@capstan.fr. Une réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

12. Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les participants sont couverts par la responsabilité civile de leur employeur.

13. Contestation et litige

Il est fait élection de domicile à CAPSTAN OUEST – 2 rue Michaël Faraday – Immeuble Ampère – Entrée A – 44822 SAINT HERBLAIN CEDEX. Toute difficulté relative à l'exécution de l'action de formation sera soumise à l'arbitrage du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Nantes.

Saint-Herblain, le 13 novembre 2025.